



CONDITIONS

Avantages réservés aux adhérents **après 6 mois de cotisations** sur présentation de pièces justificatives.



Dès l'arrêt des cotisations: suppression des avantages mais prolongation de 6 mois en cas d'arrêt pour longue maladie, accident de travail, invalidité, chômage, congé maternité, congé parental sur présentation d'un justificatif.

Cotisation de **5€ par mois**



ACCÈS AUX AVANTAGES, BILLETTERIE, BONS PLANS

Liste disponible sur votre **ESPACE ADHÉRENT**

 **ACCÈS ESPACE ADHÉRENT - Site internet: agbtp.com**

TUTO



De l'étape 3 à l'étape 5 : procédure pour déposer un document.